

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS564

présenté par  
Mme Rist, rapporteure

-----

### ARTICLE 20

Supprimer l'alinéa 8.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer les dispositions introduites au Sénat précisant dans la loi quels professionnels de santé peuvent participer aux rendez-vous de prévention et incluant les masseurs-kinésithérapeutes.